



Le château de *Reinhardstein*, perle touristique des Cantons de l'Est.

LES DERNIERS BELGES : LA COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE DE BELGIQUE

Publié dans *Septentrion* 2010/4.

Voir www.onserfdeel.be ou www.onserfdeel.nl.

Lorsque le roi des Belges fait son entrée solennelle au Parlement fédéral, on annonce en néerlandais, en français et en allemand: *de Koning, le Roi, der König*. Contrairement à une opinion répandue selon laquelle la Belgique serait un pays bilingue (francophone / néerlandophone), il faut rappeler que l'allemand est aussi une langue officielle du royaume de Belgique. Compte tenu de leur patriotisme, les quelque 73 000 Belges germanophones sont souvent décrits comme «les derniers vrais Belges» par opposition aux Wallons et surtout aux Flamands, qui s'identifient de plus en plus à leur région. Au cours des dernières décennies, la Belgique est devenue une nation multilingue, qui paradoxalement ne met plus en avant son identité belge plurilingue, mais chacune de ses identités régionales monolingues. Aux yeux du grand public, l'identité belge est devenue une boîte vide, un anachronisme qui survit au sein d'une poignée de patriotes nostalgiques, de la famille royale, de l'équipe nationale de football, des schtroumpfs et... de la communauté germanophone. Un examen plus attentif de la situation de cette communauté au sein de l'État belge autorise cependant une tout autre interprétation, qui permet d'entrevoir «le Belge du futur».

LA «NOUVELLE BELGIQUE» : LES CANTONS DE L'EST

La Belgique reçut ces territoires germanophones à titre de dédommagement à l'issue de la Première Guerre mondiale. Cette entité territoriale s'appelait traditionnellement «Eupen-Malmedy», du nom de ses deux anciens chefs-lieux de canton. Intégrée à la Belgique en 1920, elle reçut l'appellation de «Nouvelle Belgique» puis de «Cantons de l'Est» ou de «Belgique de l'Est». Ce nouveau territoire belge était composé de deux parties: le pays d'Eupen (*Eupener Land*) au nord, et les régions de Malmedy et de Saint-Vith au sud. Les deux territoires sont séparés par les Hautes-Fagnes, un plateau situé entre le massif ardennais et celui de l'Eifel. Historiquement, le Nord avait fait partie du duché de Limbourg, tandis que le Sud avait

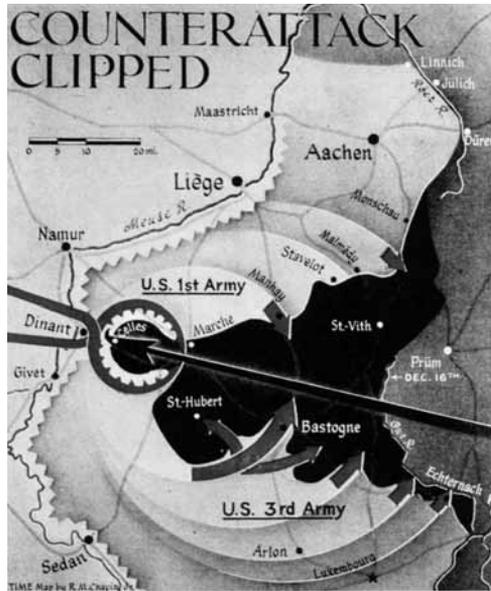
appartenu au duché de Luxembourg. À l'exception de la ville bilingue (allemand-français) de Malmedy, ces deux territoires étaient de tradition exclusivement germanophone. L'abbaye de Malmedy constituait le centre religieux de cette région profondément catholique. Après la défaite de Napoléon à Waterloo (1815), les deux entités furent attribuées à la Prusse, puis le traité de Versailles (1919) les plaça sous administration belge. L'historiographie officielle en Belgique décréta que ces territoires avaient toujours été belges et leur donna le nom de «cantons rédimés», faisant partie de la Belgique et finalement réunis à la mère patrie.

Au début, les Cantons de l'Est furent administrés par Herman Baltia, un lieutenant-général qui avait fait carrière au Congo belge. Le gouvernement comptait sur l'expérience coloniale de Baltia pour imposer le régime belge et transformer aussi vite que possible les nouveaux citoyens en «vrais Belges». Dans la pratique, cette démarche entraîna la suppression de toute référence à l'Allemagne et l'imposition du français. L'un des premiers actes officiels de Baltia fut de démanteler le monument commémorant la guerre franco-prussienne de 1870. Comme l'exigeait le traité de Versailles, il organisa un référendum afin de déterminer si les Cantons de l'Est allaient être définitivement séparés de l'Allemagne et rattachés à la Belgique. Le vote n'eut cependant rien de secret. Tout opposant à l'annexion dut inscrire son nom et son adresse dans un registre *ad hoc*. Si bien que, des quelque 34 000 votants, 271 seulement osèrent le faire, et la région devint officiellement un territoire belge. Plus tard, les historiens qualifièrent ce référendum de «grande farce».

Le destin de ces «nouveaux Belges» aurait pu être identique à celui des *deutschsprachige Altbelgier* (anciens Belges de langue allemande), qui avaient été incorporés à la Belgique dès la création de l'État belge en 1830. Ces Belges germanophones (environ 50 000 au total) avaient été complètement intégrés dans la communauté francophone et avaient perdu leurs racines allemandes. Bien qu'ayant conféré à Baltia le titre de baron en raison des grands services rendus par celui-ci à son pays, le gouvernement belge hésitait singulièrement beaucoup quant à l'avenir des Cantons de l'Est. Il est même significatif que la Belgique, peu après le référendum, ait entamé des négociations secrètes avec l'Allemagne dans l'espoir de lui «revendre» les deux territoires.

Si nous examinons la situation en Flandre durant la même période, nous comprenons mieux ce changement d'attitude, surprenant à première vue. En 1866, la ville d'Anvers adopta le néerlandais dans l'administration. Dans les années 1870, le Mouvement flamand célébra deux autres victoires: le néerlandais fut accepté dans les tribunaux puis dans l'administration. En 1883, le néerlandais put aussi obtenir le statut de langue facultative d'enseignement dans les établissements publics du secondaire, et avec la «loi sur l'égalité» (1898) la Constitution belge devint officiellement bilingue. Cette évolution montre bien que vers 1900 l'idée reçue selon laquelle la Belgique ne pouvait être qu'une nation entièrement francophone était déjà dépassée. Fait révélateur, même les membres du Parti socialiste traditionnellement sceptiques à l'égard des exigences du Mouvement flamand élitiste commencèrent à lier les réformes sociales aux réformes linguistiques.

Malgré la perte de crédibilité du Mouvement flamand à l'issue de la Première Guerre mondiale du fait de la collaboration de certains de ses représentants avec l'occupant allemand, il était devenu clair qu'on ne pouvait revenir à la situation de 1830. L'époque où le français était considéré comme la seule langue de progrès et de culture était définitivement révolue. De plus, la guerre avait montré avec acuité les conséquences dramatiques que la politique traditionnelle belge pouvait entraîner. Comme presque tous les officiers supérieurs de l'armée étaient francophones, la communication avec les soldats flamands avait été généralement lamentable. Le sentiment d'injustice des Flamands à l'encontre de l'État belge, qui leur avait demandé de se battre vaillamment mais les avait considérés comme des citoyens de second rang,



Fin décembre 1944: l'offensive des Ardennes, une contre-attaque allemande, vient d'être repoussée, illustration parue dans le *Time Magazine*.

constitua un élément clé dans la poursuite du mouvement d'émancipation. Dans le même temps, le développement économique de la Flandre et le déclin de la Wallonie étaient devenus inéluctables. Compte tenu de tous ces éléments, l'idée même d'une francisation forcée de toute une région germanophone apparaissait à la fois irréaliste et totalement dépassée.

En fait, le démantèlement de l'État belge tel qu'il avait été conçu en 1830 progressa inexorablement. En 1930, l'université de Gand remplaça le français par le néerlandais comme langue d'enseignement et de nouvelles lois ne tardèrent pas à jeter les bases de la fédéralisation en Belgique: la transformation d'un État belge francophone centralisé en un État fédéral partagé entre une Flandre exclusivement néerlandophone et une Wallonie exclusivement francophone. Cette conception ne laissait aucune place à une minuscule région germanophone. En outre, les gisements de calamine des Cantons de l'Est intéressaient peu l'industrie belge. De nombreux représentants de la classe politique belge pensaient que la meilleure solution était de revendre la région à l'Allemagne.

SECONDE GUERRE MONDIALE : POLITIQUE D'EXPIATION

Le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale et l'occupation de la Belgique par l'Allemagne changèrent la donne politique. Soumise depuis deux décennies à une gouvernance maladroite, la région accueillit ouvertement les troupes allemandes. Il en résulta l'annexion (politique hitlérienne du *Heim-ins-Reich*, c'est-à-dire du retour dans le giron du *Reich* allemand) des Cantons de l'Est, l'enrôlement forcé de la population masculine dans la *Wehrmacht* et, pour finir, la destruction quasi complète de la région durant l'offensive des Ardennes en décembre 1944. À la fin des hostilités, les Cantons de l'Est furent réintégrés à

la Belgique et lourdement sanctionnés. Chacun fut encouragé à manifester son patriotisme cocardier voire à trahir d'autres personnes, causant ainsi des blessures profondes qui, dans certains cas, ne sont pas encore refermées aujourd'hui. Compte tenu de la proportion importante de dossiers d'instruction pour collaboration (environ un quart des habitants, femmes et enfants compris), on ne peut s'empêcher de penser que les Cantons de l'Est ont servi de victime expiatoire. Dans les années qui suivirent, la politique d'assimilation fut réintroduite sans ménagement auprès des jeunes notamment. Le système scolaire fit l'objet d'une «restauration culturelle» sur le modèle alsacien, de sorte que, comble de la cocasserie, les enfants dont les pères avaient servi sous l'uniforme allemand apprenaient en classe la résistance héroïque des troupes belges face aux envahisseurs barbares allemands.

La population des Cantons de l'Est fit de son mieux pour s'adapter à la situation politique d'après-guerre. Elle évita toute identification avec l'Allemagne. Jusqu'en 1971, les responsables politiques se refusèrent à créer des partis spécifiquement germanophones et firent partie des formations politiques belges, puis wallonnes. Bien que les Cantons de l'Est n'aient jamais été bilingues, les politiques locaux poussèrent en faveur d'une administration bilingue pour cette région, qui faisait partie de l'arrondissement électoral wallon (francophone) de Verviers. Les vellétés d'autonomie culturelle et politique étaient qualifiées, au sein de la communauté germanophone elle-même, de *Deuschtümelei* (teutomanie, nationalisme patriotique pro-allemand). Par voie de conséquence, nulle part l'abstention n'était plus élevée que dans les Cantons de l'Est, où elle touchait 20 % des électeurs malgré l'obligation de voter (toujours en vigueur). Le fait qu'en 1971 le premier parti spécifiquement germanophone à participer aux élections, la *Christlich-Unabhängige Wählergemeinschaft*, ait pris soin d'indiquer sur ses affiches qu'il ne s'agissait pas d'un mouvement *Heim-ins-Reich* est symptomatique. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que la région n'ait pas finalement opté pour le nom de «Communauté allemande» mais pour celui de «Communauté germanophone», contrairement à la communauté francophone qui décida de s'appeler «Communauté française».



Le siège du gouvernement de la Communauté germanophone de Belgique à Eupen.

Les changements politiques et sociaux vinrent en fin de compte sous la pression flamande. Bien que la progression vers l'autonomie de la Flandre eût été momentanément interrompue par la guerre et que le Mouvement flamand eût une nouvelle fois perdu une partie de sa crédibilité en raison de la collaboration de certains de ses membres radicaux avec l'occupant, le processus n'avait pas cessé. La décision de régionaliser la Belgique prit un tour officiel dans les années 1960. La Belgique de 1830 reposait sur le modèle français d'une «nation élective», unie par l'idée de liberté, alors que le processus de fédéralisation établissait des frontières intérieures en fonction des langues. Ces frontières linguistiques, établies en 1963 sous la pression des Flamands, reflétaient un principe de territorialité sur des bases historiques et ethniques. Les Belges germanophones purent ainsi, à l'instar des communautés néerlandophone et francophone, réaliser leur autonomie culturelle et linguistique sans être pour autant soupçonnés d'irrédentisme. Il leur a suffi de faire écho aux revendications flamandes pour obtenir la mise en œuvre de leurs propres ambitions. Une Communauté culturelle allemande fut instituée en 1970 puis transformée en Communauté germanophone, avec son propre gouvernement et son propre parlement.

La Communauté germanophone de Belgique est aujourd'hui l'une des minorités les mieux protégées au monde. Les sympathies flamandes envers les Belges de langue allemande jouèrent un rôle décisif dans cette émancipation. Pour plusieurs raisons. La première fut la religion. Comme la Flandre, les Cantons de l'Est formaient une région traditionnellement et profondément catholique et se différenciaient sur ce point de la Wallonie, en majorité socialiste. Les Flamands, qui avaient combattu pendant des décennies pour avoir le droit d'utiliser leur langue dans l'enseignement et devant les tribunaux et pour obtenir leur autonomie culturelle et politique, firent le parallèle avec les problèmes auxquels était confrontée la communauté de langue allemande. La seconde raison fut l'expérience traumatisante pour beaucoup, tant en Flandre que dans les Cantons de l'Est, de la fin de la guerre en 1944. Non seulement une large proportion de la société flamande conservatrice fut choquée par

le relâchement moral dans les jours qui suivirent la Libération, mais dans de nombreuses régions de Flandre, l'épuration des collaborateurs réels ou supposés échappa à tout contrôle. Dans cette phase initiale, le châtiment des personnes ayant collaboré ne fit pas l'objet de procès en bonne et due forme. La foule s'empara plutôt de la rue pour faire justice elle-même et parfois en profiter pour régler des comptes. Dernière raison de poids: en Flandre, le sentiment antiallemand après guerre fut moins vif qu'aux Pays-Bas. Il est symptomatique qu'une fois l'essor de l'Allemagne et de l'Autriche assuré, la Rhénanie catholique ainsi que les Alpes bavaroises et autrichiennes devinrent des destinations de prédilection pour les touristes flamands.

COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE : UNE PLACE DANS LE LABYRINTHE BELGE

Devenir des Belges patriotes constitua sans aucun doute une option intéressante pour la population des Cantons de l'Est. Le passeport belge aida les germanophones des Cantons à oublier et, dans certains cas, à cacher ce qui s'était réellement passé durant la guerre. Dans le même temps, le processus de fédéralisation permit à la Communauté germanophone de préserver son caractère germanique. La Belgique avait fini par faire coexister deux interprétations en apparence opposées du nationalisme. Avec d'un côté l'État belge (représenté par le gouvernement national, le Parlement national et la monarchie) qui reflète, hier comme aujourd'hui, une identité belge commune, au sens de la conception politique d'Ernest Renan pour qui la nation résultait d'une «association volontaire». Et de l'autre les entités autonomes, établies selon des critères linguistiques clairement influencés par la conception romantique de *Kulturnation* selon laquelle une nation se définit sur la base d'une appartenance ethnique et linguistique. Bruxelles constitue cependant une exception importante, car elle demeure la seule partie officiellement bilingue de la Belgique. Cette construction inhabituelle, que l'écrivain belge Geert van Istendael a appelée «le labyrinthe belge»¹, a permis à la Communauté germanophone de s'identifier à un nouvel État sans abandonner pour autant sa propre identité culturelle.

D'autres minorités de langue allemande en Europe rencontrèrent plus de difficultés à cet égard. Si après sa victoire un skieur du Tyrol méridional a pu provoquer un scandale en refusant de chanter l'hymne italien sur le podium, rares sont les Belges qui connaissent les paroles de *La Brabançonne*. Ce manque de patriotisme en Belgique permit aussi à la Communauté germanophone de s'engager plus facilement dans des activités transfrontalières au sein de l'Union européenne. Mais ces dernières années, la Communauté germanophone a été confrontée à une conséquence inattendue de l'ouverture des frontières. En raison des avantages de son système fiscal, la Belgique attira de nombreux citoyens des pays voisins. Dans certaines municipalités du nord-est de la province de Liège, les immigrants allemands représentent maintenant près de la moitié de la population, la majorité d'entre eux continuant de travailler en Allemagne et se contentant de résider en Belgique pour des raisons fiscales.

Outre le problème du nombre croissant d'immigrants allemands, un autre point délicat est celui de savoir si la Communauté germanophone devrait se voir accorder le statut de région autonome. À l'heure actuelle, son autonomie est limitée aux questions linguistiques et culturelles, les affaires sociales et économiques étant toujours du ressort de la Région wallonne. La création d'une Région germanophone autonome ne ferait qu'affaiblir sur le plan politique la Wallonie, qui s'oppose fermement à une telle évolution institutionnelle. Ce n'est pas pour rien que Jean-Claude Van Cauwenberghe, ancien ministre-président de la Région wallonne, utilisait volontiers l'expression «Wallons qui parlent allemand» pour désigner

les Belges germanophones. La question de savoir s'il convient réellement d'accorder l'autonomie économique à une région ne comptant guère plus de 73 000 habitants reste ouverte, d'autant qu'avec l'immigration massive des années 1960 et 1970, d'autres minorités, telles les communautés marocaine et turque, qui ne disposent d'aucun droit linguistique, sont numériquement bien plus importantes dans le pays que celle des Belges germanophones.

Compte tenu de leur forte natalité et de leur tendance à faire venir les conjoints des pays d'origine, ces communautés immigrées progressent en nombre et vont modifier inévitablement la structure sociale de la Belgique. Dans ce contexte, l'assimilation peu flatteuse de l'identité belge à une «boîte vide» peut aussi s'envisager dans une perspective positive. En fait, le vide fournit aux nouveaux arrivants l'espace nécessaire pour s'intégrer. Ce n'est pas par hasard que les descendants d'immigrants tendent à se sentir davantage belges que wallons ou flamands. En ces temps de mondialisation et de migration, la Belgique pourrait trouver son salut dans le flou de son identité nationale. L'intégration réussie de la communauté de langue allemande fournit la preuve qu'une nouvelle communauté peut s'identifier à la Belgique. Tout aussi loyale envers le nouvel État que soucieuse de préserver sa culture, la communauté germanophone représente un modèle d'intégration susceptible d'intéresser les nouveaux arrivants. Ceux que nous appelons aujourd'hui les «Derniers Belges» joueront peut-être un rôle exemplaire pour l'avenir de la Belgique.

Jeroen Dewulf

Professeur d'études néerlandaises à l'*University of California* (Berkeley).

jdewulf@berkeley.edu

Traduit de l'anglais par Jean-Philippe Riby.